

## **Association romande contre la drogue**

case postale 435, 1001 Lausanne  
[info@arcd.ch](mailto:info@arcd.ch), CCP 10-765215-0

### **6. Local d'injection**

Une prise de position de l'ARCD

#### **Analyse/Diagnostic/Constat**

##### **Position de principe**

Rien ne doit être utilisé comme prétexte pour faciliter la consommation de produits stupéfiants, développer leur commerce et leur donner une apparence de légalité. Tel est le cas de l'implantation de locaux d'injection.

##### **L'argument sanitaire**

Argument grave et pervers : un tel local ne diminue en rien le risque d'infection d'hépatite C ou de VIH. Les drogués ont besoin de nombreuses doses quotidiennes de leur poison. Aucun local d'injection ne permet de faire face à cette demande ...

La consommation dans ces locaux ne remplacera donc pas la consommation « sauvage » mais ne fera que s'y ajouter.

Un toxicomane se drogue en effet quand il en ressent le besoin. Il le fait là où il se trouve avec le matériel qu'il a à disposition. Imaginer qu'il puisse se déplacer pour aller chercher une seringue est une dangereuse illusion. Les centres d'injection sont essentiellement fréquentés par des toxicomanes « aguerris ». Ils y voient d'abord un confort supplémentaire offert par la société ainsi qu'une forme de reconnaissance voire même de légitimité de leur déchéance.

##### **L'argument de l'ordre public**

Un tel local n'évite pas les rassemblements des toxicomanes et des dealers dans les rues du centre, commerçantes et d'habitation. Tout endroit qui facilite la consommation de stupéfiants est un puissant signal pour les dealers qui accourent de partout.... et les toxicomanes se rendent inévitablement là où se trouvent les dealers.

Conséquences locales programmées : criminalité en hausse, agressions, vols, insécurité, bagarres, règlements de comptes.

##### **Une solution dramatique**

Partout dans le monde, la simple multiplication des institutions à bas seuil n'a eu pour effet que d'ancrer toujours plus les toxicomanes dans leur dépendance, les éloignant ainsi des institutions qui seules peuvent leur apporter la rémission.

#### **Position de l'ARCD**

A juste titre leurs parents, leur patron d'apprentissage, tous ceux qui d'une manière ou d'une autre sont chargés d'exercer l'autorité sur les plus jeunes, leur disent et leur répètent que la consommation de stupéfiants est mauvaise, dégradante, dangereuse, mortelle. Et voilà que les autorités publiques, non seulement en tolèrent de plus en plus le commerce et la consommation mais encore font en sorte de la faciliter, de la rendre « confortable ». Quelle incohérence dans les messages !

#### **Solutions proposées**

Nous refusons cette approche simpliste et irresponsable. Nous ferons en sorte de la combattre partout où elle se présentera, même sous une forme apparemment atténuée (type bistrot social vaudois).

Lausanne, décembre 2010